

RÈGLEMENTATION (en référence au Bulletin officiel n° 34 du 12 octobre 2017)

- 1- Temps d'INFORMATION et TEST AQUATIQUE (délivré **une seule fois**).
– Validation par le référent Ugsel natation –

« Enchaîner en continu :

- une entrée dans l'eau (en plongeant ou en sautant)
- un déplacement sur une distance de 25 m (nage ventrale), sans appui et sans matériel de flottaison ou de propulsion,
- la récupération d'un objet à 1,80 m de profondeur sans aide (immersion dans la continuité de la nage ou plongeon canard). »



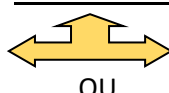
- 2- L'AGRÉMENT est délivré **chaque année** par le chef d'établissement (honorabilité pour l'année via l'extrait de casier judiciaire n°3)

LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT

L'enseignant est responsable de la classe et de l'organisation pédagogique de la séance.

Assister de façon complémentaire l'enseignant ou l'intervenant qualifié dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves.

VOTRE RÔLE



Prendre en charge (à 2) le groupe d'élèves que l'enseignant vous confie =
Surveillance du groupe + animation de la séance selon les modalités fixées par l'enseignant.

**Dans tous les cas, n'hésitez pas à alerter l'enseignant ou le personnel qualifié en cas de difficulté.
Transmettez vos observations à l'enseignant en fin de séance.**

Comme pour les enseignants, la responsabilité d'un intervenant professionnel ou bénévole apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève.

ATTITUDES, COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Avoir un comportement correct adapté à son rôle d'éducateur.
- Être vigilant lors des moments d'habillage et déshabillage.
- S'adresser à tous les enfants confiés.
- Rassurer et reconforter les enfants. Encourager les réussites.

Avant la séance :

- S'être informé sur la séance, l'organisation et le matériel utilisé.
- Emmener en groupe, les enfants aux toilettes.
- Veiller au passage aux douches et au pédiluve.
- Attendre l'accord de l'enseignant pour l'entrée dans l'eau.

Pendant la séance :

- Suivre les consignes de l'enseignant.
- Préparer et installer le matériel.
- Avoir toujours les enfants devant soi.
- Laisser les enfants découvrir les sensations dans l'eau, sans trop d'assistance.
- Être attentif à leurs réactions.

Après la séance :

- Ranger au fur et à mesure le matériel.
- Vérifier la présence de tous les élèves (pas de retour d'enfant vers le bassin).
- Veiller au passage à la douche.
- Aider à l'apprentissage d'une autonomie dans les vestiaires.

SÉCURITÉ : « Quelques Règles d'or »

Rester vigilant dans l'utilisation du matériel (grands tapis,...)

Observer les enfants : froid, isolement, panique...

Compter régulièrement les enfants.



Rappeler les consignes de sécurité :

- sur le bord du bassin, on marche ;
- on ne pousse pas ses camarades ;
- on reste calme...

Avoir le groupe devant soi